



FNEC-FP FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com

Déclaration de la FNEC-FP FO au CTA du 15 janvier 2019

Madame la rectrice

Avant toute chose, la FNEC-FP FO vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019, ainsi qu'à tous les personnels du rectorat.

Ce CTA se réunit alors que depuis deux mois de mobilisation des gilets jaunes, dont notre fédération partage l'essentiel des revendications, le gouvernement ne répond qu'en termes de provocation, de violence policière, d'arrestation en masse et de remise en cause du droit de manifester.

Il utilise ainsi la même méthode qu'avec les lycéens, chacun ici ayant en tête les images de Mantos-la-Jolie. La FNEC-FP FO exige le respect du droit à manifester et l'arrêt immédiat de la répression.

La FNEC-FP FO considère par ailleurs que le « grand débat national » avancé par l'exécutif comme la réponse démocratique à la crise actuelle n'a en réalité pour seul objectif : le légitimer afin de l'aider à poursuivre sa politique de casse sociale.

Les personnels de l'Education Nationale ont été consternés des dernières annonces du ministre. Alors que les policiers ont obtenu une revalorisation, alors que les agents du fisc ont obtenu une prime ... qu'ont obtenu les personnels du ministère de l'Education Nationale ? Rien du tout !

Pire avec cynisme, le ministre impose une deuxième heure supplémentaire pour compenser les suppressions de postes ! Et on nous parle de l'école de la confiance ?

Qu'ont obtenu les personnels qui subissent le blocage du point d'indice depuis 2010 et qui voient leur salaire net baisser depuis des années avec l'augmentation de la retenue pour pension civile ? Qu'ont obtenu les personnels qui subissent le jour de carence et la multiplication des autorisations d'absence sans traitement ? Qu'ont obtenu les AESH qui ne perçoivent que 793€ par mois au bout de 7 ans de service ? Qu'ont obtenu les secrétaires d'IEN, personnels de catégorie C, et toujours écartées du droit à percevoir l'indemnité REP+ ?

Le ministre répète son estime et sa considération pour les personnels. Pour la FNEC-FP FO, la seule estime et la seule considération qui vaille est celle qui apparaît au bas de la fiche de paie.

Et ce ne sont pas les dernières annonces en termes de postes et de réformes qui seront de nature à réjouir les personnels.

Dans le 1^{er} degré, notre académie est dotée de 175 postes supplémentaires, contre 271 l'année dernière. Que va-t-il en rester après les dédoublements des CE1 en éducation prioritaire ? Il est clair que cette dotation ne permettra ni de faire baisser le nombre d'élèves par classe, ni d'assurer de manière satisfaisante le remplacement des enseignants en congé,

ni de créer des postes d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves livrés à eux-mêmes dans le cadre de l'inclusion systématique.

Dans le 2nd degré, notre académie connaît la plus forte poussée démographique en métropole. Or 79 "équivalents temps plein" sont annoncés en plus, ce qui pour 1,47% d'élèves supplémentaires attendus, signifierait seulement 0,45% de moyens en plus... Et cela en comptabilisant les centaines d'heures supplémentaires qui seraient imposées en plus aux collègues, donc en réalité probablement avec moins de postes. Cela va contribuer à augmenter le nombre d'élèves par classe, à aggraver les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves.

Ce sera le cas en particulier en lycée où 34 « équivalents temps plein » seraient supprimés, pour 521 élèves de plus attendus dans l'académie ! Voilà qui achèvera de convaincre ceux qui doutaient encore du lien entre l'austérité budgétaire et la réforme du lycée, qui remplit les classes à 35 et qui dans les faits – à l'inverse de la « liberté de choix » proclamée par le ministre - réduit l'offre de formation et les volumes d'enseignement, tout en diluant les disciplines et en transformant le Bac en un diplôme largement « maison ».

Quant aux personnels administratifs, si le détail des mesures concernant notre académie n'est pas présent dans le document préparatoire, ils subiront de plein fouet les 400 suppressions de postes décidées nationalement.

Enfin les personnels des CIO s'interrogent sur leur avenir après le vote cet été de la loi qu'ils ont massivement combattu et les récentes déclarations de leur inspecteur général qui parle d'un report des fermetures de centres. Pouvez-vous leur confirmer que tous les CIO de l'académie seront maintenus à la rentrée prochaine ?

Pas plus qu'ils n'acceptent les suppressions de postes, les personnels n'acceptent les réformes en cours, notamment dans le 2nd degré.

Dans tout le pays, en dans notre académie, les assemblées générales, les rassemblements et les grèves se multiplient pour l'abandon de la réforme du bac et du lycée. Les enseignants, les lycéens n'en veulent pas.

Confortée par ses résultats lors des dernières élections professionnelles, la FNEC-FP FO invite les personnels à se réunir dès maintenant en assemblée générale, en heures syndicales, pour préparer une riposte à la hauteur des attaques du gouvernement, et pour obtenir :

- L'augmentation significative du point d'indice
- Le maintien du code des pensions
- La création des postes nécessaires dans l'Education Nationale
- L'abandon de parcoursup, de la réforme du bac et du lycée

C'est pour ces raisons que notre fédération a déposé un préavis de grève à compter du 7 janvier.